

#### Maitre de l'ouvrage

Fondation pour la Halle 6  
Case postale 22  
1211 Genève 8

#### Maitre d'ouvrage délégué

Etat de Genève  
Département de l'Aménagement  
de l'Equiperment et du Logement  
Rue David-Dufour 5  
1211 Genève 8

#### Architectes

Pierre-Alain Renaud  
Architectes SA  
Rue David-Dufour 8A  
1205 Genève

Mentha & Rosset Architectes SA  
Avenue de Ste-Clotilde 13  
1205 Genève

#### Collaborateurs :

Francesco Gagliardi - PAR  
Philippe Zosso - PAR  
Rainer Braun - MRSA

#### Ingénieurs civils

Halle 6 :  
Sumi - Babel - Pétignat SA  
Avenue de Ste-Clotilde 11  
1205 Genève  
Sansonnens SA  
Chemin Colladon 12  
1209 Genève

#### Plateforme :

Tremblet SA  
Quai du Seujet 18  
1201 Genève

#### Bureaux techniques

Halle 6 :  
Ingénieurs CVSE :  
Pierre Chuard Engineering SA  
En Budron A2  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

#### Buclin Pierre SA

Rue Boissonnas 9  
1227 Les Acacias

#### Ingénieur électricité :

PEG SA  
Rue du Lièvre 4  
1211 Genève

#### Ingénieurs façades :

BCS SA  
Rue du Prieuré 1  
2036 Cormondrèche

#### Acoustique :

Architecture et Acoustique SA  
Quai Ernest-Ansermet 40  
1205 Genève

#### Plateforme :

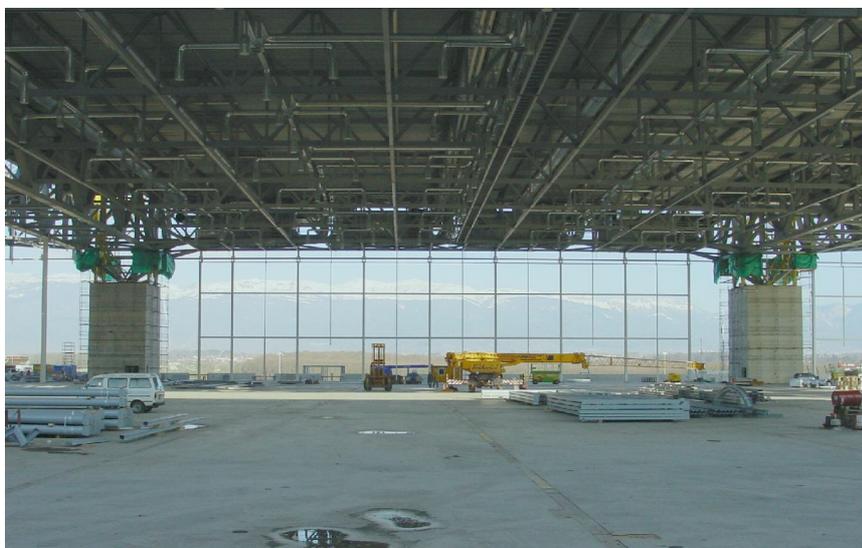
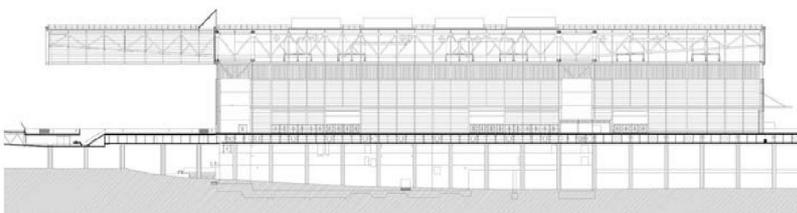
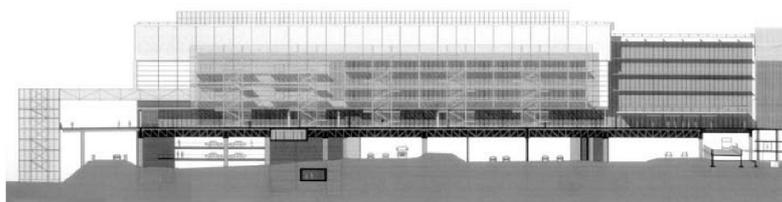
Electro-mécanique :  
BG Bonnard & Gardel  
Ingénieurs-Conseils SA  
Avenue de Châtelaine 81B  
1219 Châtelaine

#### Géomètre

HKD SA  
Chemin de la Caroline 20  
1213 Petit-Lancy

#### Géomètres Associés

Ney & Humi SA  
Rue Chabrey 6  
1202 Genève



#### PROJET

##### Compléments fonctionnels aux installations existant

Le programme de la Halle 6 prévoit d'inscrire la construction dans la perspective du développement durable: il consomme pas de sol, améliore la fonctionnalité des Hal existantes et renforce l'accès aux transports publics, aérié terrestres nationaux, internationaux et urbains.

Avec une surface de 21'000 m<sup>2</sup> sur 18 m de hauteur sa charpente, la Halle 6 présente un volume total de 662'000 m<sup>3</sup> et propose des aires d'expositions exemptes de porte intermédiaires.

#### PROJET

##### Polyvalence et souplesse d'aménagements.

La vocation utilitaire de la Halle 6, identique à celle des constructions antérieures, détermine ses principales caractéristiques, simples à énoncer, complexes à mettre oeuvre, en raison des contraintes dimensionnelles et du site.

La construction est constituée d'une dalle de 41'500 m<sup>2</sup> réalisée en béton armé, enjambant l'autoroute. Cette plate-forme constitue la surface d'accueil de la Halle 6 et futur Centre de congrès. Elle est soutenue par 200 piliers circulaires posés sur 300 pieux forés entre 7 et 20 m de profondeur dans les interstices de l'important réseau autoroutier qu'elle surplombe.

La toiture de la halle représente l'élément le plus spectaculaire de l'ensemble: avec une hauteur statique de 18 m, les deux poutres principales permettent le franchissement sans appui des 110 m nécessaires; combinées avec un réseau de poutres secondaires en treillis de hauteur variable (6 m environ), elles permettent notamment d'assumer le porte-à-faux de 50 m de chaque côté du bâtiment (côté Genève et côté Lausanne).

#### CARACTÉRISTIQUES

Surfaces brutes de planchers nouvelle : **21'420 m<sup>2</sup>**

Coût global (HT) :  
**CHF 65'000'000.-**

Conception, projet :  
**1998 - 2000**

Phase réalisation :  
**2000 - 2002**

Durée des travaux de la Halle 6 : **18 mois**